



HAL
open science

Les défunts de la chapelle moderne Saint-Léger à Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or) : Réflexions sur la discordance entre les sources archéologiques et les sources écrites

Diane Carron

► **To cite this version:**

Diane Carron. Les défunts de la chapelle moderne Saint-Léger à Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or) : Réflexions sur la discordance entre les sources archéologiques et les sources écrites. *Revue archéologique de l'Est*, 2003, 52, pp.329-342. hal-01141108

HAL Id: hal-01141108

<https://hal.science/hal-01141108>

Submitted on 10 Apr 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

LES DÉFUNTS DE LA CHAPELLE MODERNE SAINT-LÉGER À ALISE-SAINTE-REINE (CÔTE-D'OR) :

*réflexions sur la discordance entre les sources archéologiques
et les sources écrites*

Diane CARRON *

Mots-clés *Époque moderne, ensemble funéraire, registres de décès, anthropologie historique, méthodologie.*

Key-words *Modern period, funerary assemblage, death registers, historical anthropology, methodology.*

Schlüsselwörter *Neuere Zeit, Grabfund, Grabregister, historische Anthropologie, Methodologie.*

Résumé *L'existence de registres de sépultures correspondant à un ensemble funéraire fouillé intégralement est assez rare, ce qui a motivé l'étude combinée des données écrites et des ossements qui se rapportent à une chapelle fréquentée aux XVII^e et XVIII^e siècles. La discordance entre les populations mises en évidence par les deux types de sources, notamment en ce qui concerne les proportions respectives des enfants, invite à reconsidérer avec prudence les recrutements estimés à partir d'ensembles ostéologiques non renseignés par les sources écrites dont l'analyse permet d'apprécier plus justement la représentativité de l'état archéologique par rapport à l'ensemble de l'occupation du lieu considéré.*

Abstract *As burial registers corresponding to a fully excavated funerary assemblage are rather rare, the present study endeavours to examine both written data and bone remains from a chapel frequented during the 17th and 18th centuries. The disparity between the populations described by the two types of sources, particularly concerning the proportions of children in each, would encourage us to reconsider with caution the evaluation of burial groups based on bone assemblages which are not informed by written sources. Analysis of the latter will allow us to evaluate more accurately just how representative the archaeological evidence is with respect to the overall occupation of a given site.*

Zusammenfassung *Die Tatsache, dass es relativ selten vorkommt, dass Grabregister einem vollständig ergabenen Grabfund entsprechen, hat zur vergleichenden Untersuchung der schriftlichen Daten einerseits und der Knochen andererseits veranlasst, die mit einer im 17. und 18. Jh. frequentierten Kapelle im Zusammenhang stehen. Die Diskrepanz zwischen den von den beiden Quellentypen nachgewiesenen Bevölkerungselementen, insbesondere was die jeweiligen Anteile von Kindern angeht, legt nahe, die auf osteologischen und nicht durch schriftliche Quellen bestätigten, geschätzten Erhebungen mit Vorsicht zu betrachten. Die Analyse der schriftlichen Quellen ermöglicht es nämlich, die Repräsentativität der archäologischen Daten im Verhältnis zum Siedlungskomplex des betreffenden Ortes besser einzuschätzen.*

* Doctorante en histoire médiévale, UMR 5594 « Archéologie », 6 bd Gabriel, 21000 Dijon.

Le projet d'extension du cimetière communal d'Alise-Sainte-Reine a donné lieu à deux campagnes archéologiques conduites par P. Wahlen¹ en 1990 et 1991 (WAHLEN, 1990 et 1992). La surface fouillée s'élève à 240 m², où ont été mises au jour des substructions antiques, une partie de nécropole mérovingienne et de cimetière moderne, ainsi que la totalité de l'emprise au sol d'un petit édifice d'époque moderne à vocation funéraire, d'une surface proche de 45 m². Une recherche en archives faisait état de l'existence à Alise-Sainte-Reine d'une chapelle cimétériale placée sous le vocable de saint Léger mentionnée aux XVII^e et XVIII^e siècles. L'ensemble funéraire a été fouillé dans sa quasi-totalité. Circonscrit dans l'espace de la chapelle et constitué durant une période assez brève et bien déterminée, ce gisement s'avérait propice à une étude anthropologique² (CARRON, 2001).

Présentation

La paroisse d'Alise-Sainte-Reine est située au nord du diocèse d'Autun (fig. 1). L'origine et le développement du tissu paroissial est encore mal connu ; en revanche le culte de la martyre locale du III^e s., sainte Reine, est davantage renseigné par l'existence de documents médiévaux attestant la présence des reliques de la sainte dans son bourg, puis translatées à Flavigny. L'existence d'une basilique paléochrétienne au sommet de l'*oppidum* atteste la vitalité culturelle liée à cette martyre (BOUTRY, JULIA, 1997) (fig. 2).

La connaissance de la communauté paroissiale quant à elle, est documentée par les registres paroissiaux tenus depuis 1654, où la fréquentation de la chapelle cimétériale est attestée entre 1672 et 1765. L'ensemble ostéologique à l'intérieur de la chapelle est composé d'une vingtaine de sépultures primaires³ et de vingt-trois amas

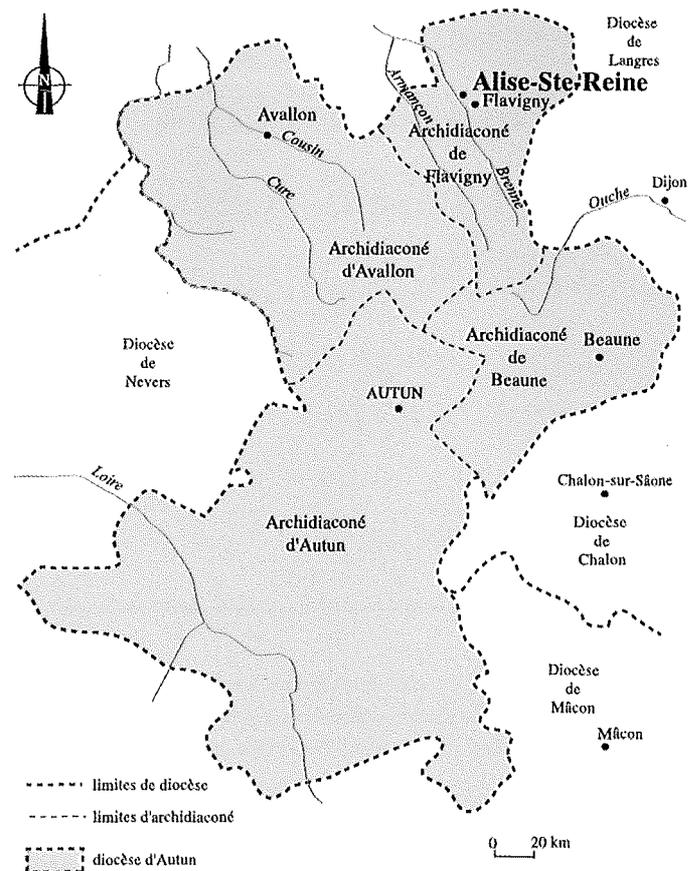


Fig. 1. Situation d'Alise-Sainte-Reine dans le diocèse d'Autun au XVII^e siècle. DAO D. Carron, d'après SCHMITT, 1957, carte 3.

d'ossements (fig. 3). Tout l'espace interne de l'édifice était occupé par ces divers aménagements funéraires. Le sol de la chapelle a livré des fragments de faïence, des perles de chapelets, des monnaies frappées sous Louis XIV. Plusieurs défunts étaient déposés avec des accessoires d'époque moderne (chapelets, médailles pieuses). L'effondrement de la voûte, composée de dalles jointoyées, sur toute la surface du sol de circulation de la chapelle, a garanti aux vestiges le maintien dans leur état d'abandon, jusqu'à l'intervention de l'équipe de fouille.

Les ossements sont dans un très bon état de conservation et la préservation d'éléments riches en parties spongieuses (épiphyses des os longs, vertèbres) rend compte d'un contexte sédimentaire favorable.

Des aléas de conditionnement dans les différents dépôts de fouille de la commune sont à l'origine de

1. Je tiens à remercier monsieur Wahlen qui s'est montré particulièrement disponible durant cette étude et qui a aimablement communiqué ses archives de fouilles.

2. Ce texte est en partie résumé d'un mémoire de DEA (CARRON, 2001) portant sur les pratiques funéraires dans la paroisse d'Alise-Sainte-Reine, présenté en 2001 à l'Université de Bourgogne, sous la direction de monsieur le Professeur V. Tabbagh.

3. Le terme signifie que l'individu est déposé dans un lieu unique et définitif à la suite de son décès, par opposition à une sépulture secondaire qui induit une dissociation entre le lieu de la décomposition et celui du dépôt définitif qui est différé (DUDAY, 1995, p. 36 et 52).

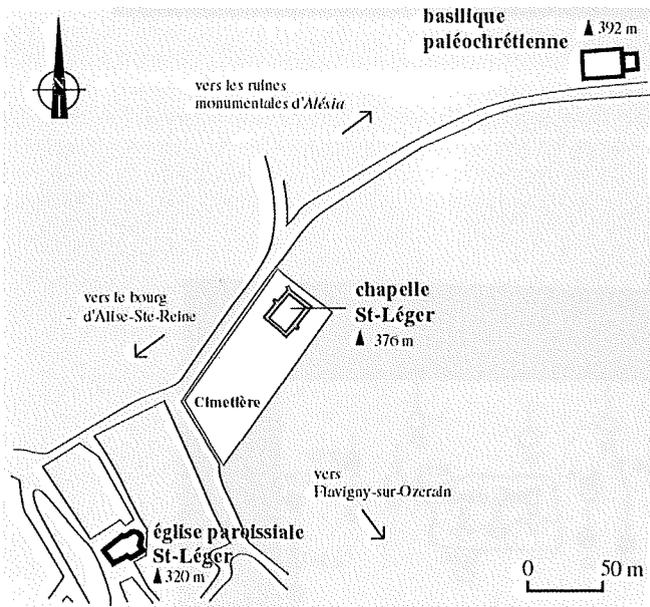


Fig. 2. Localisation de la chapelle Saint-Léger à Alise-Sainte-Reine. DAO D. Carron, d'après le plan cadastral de 1987.

l'égaré de certains vestiges osseux. Une partie importante des unités recensées sur le terrain ne nous est pas parvenue ; elle s'élève à onze sépultures individuelles et à huit amas d'ossements indisponibles (fig. 3). Nous avons dû nous résoudre à poser le postulat, qui demeure plausible, selon lequel ce manque n'est pas sélectif mais au contraire aléatoire et que l'échantillon à notre disposition lors de l'étude est représentatif de l'ensemble de la collection mise au jour il y a dix ans.

OBJECTIFS

Cet ensemble funéraire présentait une conjonction de paramètres prédisposant à une confrontation des informations livrées par les ossements et par les archives.

Tout d'abord, ses dimensions modestes permirent une fouille quasiment exhaustive, alors qu'il est rare que des cimetières chrétiens puissent être fouillés en totalité, pour des raisons d'urbanisme qui ont modifié au cours des siècles les espaces cimétériels et empêchent l'accès aux tombes sur toute leur emprise. Les possibilités d'interventions, souvent circonscrites à un secteur, ne livrent

donc qu'un échantillon dont la nature peut difficilement être comparée à l'ensemble et reste conjecturale. La ruine et la désaffectation du bâtiment au cours du XVIII^e siècle a dépourvu le lieu de sa nature sacrée en favorisant par là même une investigation dans le sous-sol, alors qu'un lieu cultuel encore en élévation aurait rendu malaisée une telle recherche. L'équipe de fouilleurs, bien que n'étant pas formée à l'anthropologie de terrain, a accordé un soin particulier à l'enregistrement détaillé des sépultures primaires ; les amas d'ossements, moins aisément compréhensibles par leur constitution, ont néanmoins fait l'objet d'une fouille et d'un ramassage systématiques. Il est notable que ces vestiges d'époque moderne n'aient pas été l'objet d'une discrimination, comme ils pouvaient encore l'être en d'autres lieux durant les années 1990. Grâce à l'ensemble de ces précautions, la région possède un corpus de référence pour les sites funéraires récents et le soin accordé aux ossements en situation secondaire a permis de les intégrer à l'étude afin d'établir plus précisément le nombre, l'âge et le sexe des défunts, c'est-à-dire le recrutement de la population inhumée.

En outre, cet ensemble funéraire récent présente l'avantage d'être documenté par les registres de décès pendant toute la période de son utilisation. En effet, les registres conservés depuis l'année 1654⁴ rendent compte d'une succession d'inhumations à l'intérieur de la chapelle Saint-Léger située dans le cimetière paroissial entre les années 1670 et 1765.

À partir de l'existence d'un ensemble ostéologique homogène à la fois par l'unité du lieu et de l'époque et renseigné au fur et à mesure de sa constitution par une source unique et standardisée, la recherche de la concordance entre les données d'archives et les données ostéologiques qui sont censées leur correspondre peut être entreprise. Il s'agit donc, au cours de ce travail, de chercher des relations entre l'anthropologie historique et l'anthropologie biologique, deux approches distinctes par leurs sources mais qui tendent vers les mêmes objectifs.

Dans cet esprit, quelques tentatives proches ont été menées sur d'autres sites ruraux et urbains. Cependant, sur ces sites la confrontation des différentes sources n'a pas pu être menée à bien car les potentialités semblaient

4. Ces registres paroissiaux sont conservés aux Archives Départementales de la Côte-d'Or sous les cotes E*Dep 11/3, 11/4, 11/7.

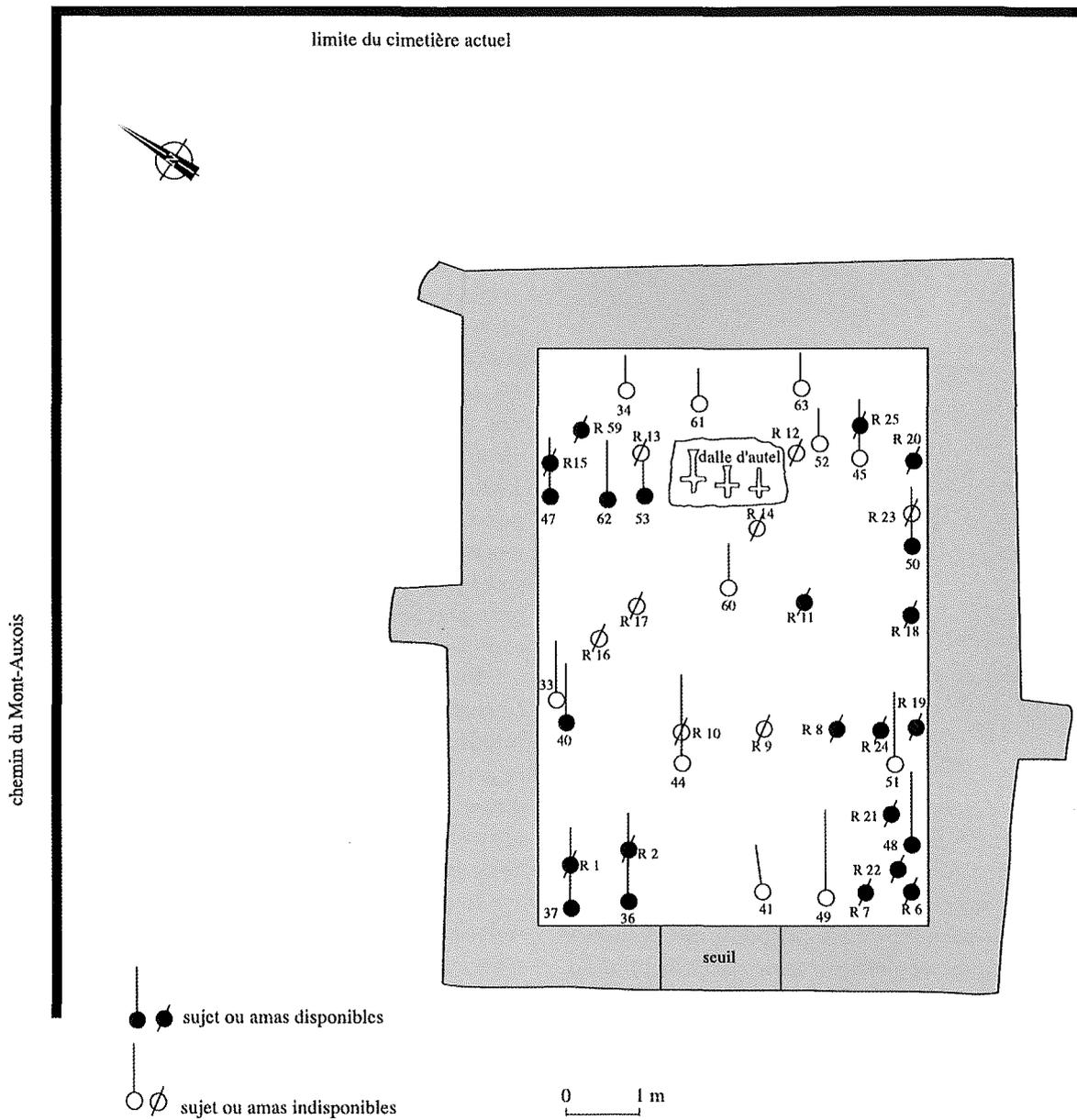


Fig. 3. Plan de la chapelle Saint-Léger et répartition de sépultures. DAO D. Carron, d'après les dessins originaux de P. Wahlen.

moins favorables. En effet, soit la dérive chronologique et l'intensité des inhumations étaient trop importantes pour permettre d'isoler strictement les squelettes correspondant aux données d'archives (THOMAS, 1993 ; THEUREAU, 1998), soit la qualité des actes était médiocre en ce qui concerne les données fondamentales de l'âge,

du sexe et du lieu d'inhumation ; par ailleurs, l'ensemble funéraire peut avoir subi des remaniements à l'origine de sa destruction, qui, par conséquent, rend caduque une approche combinée des ossements et des archives (BIZOT, 1990 ; SEGUY, 1989). Dans le sud de la France, quelques travaux reposent sur ce type d'approches com-

plémentaires, mais les problématiques retenues sont liées davantage à des contextes épidémiques qui offrent des schémas de mortalité propres à ce genre de site (SIGNOLI *et alii*, 1995) et divergents du mode de constitution paroissial du groupe retenu ici.

MÉTHODE

Étude des ossements

Les ossements disponibles pour l'étude se répartissent en huit individus dont l'intégrité anatomique était préservée jusqu'à la fouille et de 901 pièces osseuses réunies dans quinze réductions reconnues comme telles lors de la fouille en raison de l'impression de « vrac » qui se dégageait de ce type d'aménagement⁵. Durant la phase de laboratoire, il a été procédé au dénombrement des individus représentés dans chacun des amas. Les moyens développés sont issus des recherches portant sur de vastes nécropoles collectives (DUDAY, 1995). Il s'agit de reconstituer les liaisons entre les éléments appartenant à un même individu, qui ont été disjointes lors de la constitution des dépôts. La manipulation consiste à recoller les segments jointifs fragmentés, à restituer des sections anatomiques par les articulations et à appairer des os symétriques, avec d'autant plus de réussite que les paires sont de robustesses différentes et offrent des différences notables entre elles. Enfin, l'association d'ossements entre eux peut être facilitée par l'appartenance à un stade de croissance identique ou à un ensemble pathologique unique. Compte tenu du caractère partiel de la collection qui nous est parvenue après la fouille, mais également du risque de dédoubler certains individus, il n'est pas possible de fournir un nombre total d'individus. Un Nombre Minimal d'Individus (NMI) a été calculé à partir de la fréquence des types d'ossements les plus souvent représentés.

En ce qui concerne les individus en position primaire, le traitement des ossements a consisté en l'estimation de l'âge au décès à partir de l'examen des sutures

crâniennes (MASSET, 1982) et de la surface auriculaire des iliums (LOVEJOY *et alii*, 1985). Compte tenu d'un effectif trop faible de squelettes entiers permettant le croisement des paramètres crâniens et post-crâniens dans le but d'affiner le degré de précision de l'âge, les adultes ont été répartis deux groupes. Le premier comporte des individus jeunes (environ 20 ans jusque vers 30 ans), le second comprend des sujets matures dont l'âge est supérieur à une trentaine d'années. En ce qui concerne les individus immatures, présents uniquement dans les amas d'ossements, la détermination de l'âge repose sur le degré de maturation des diaphyses (SUNDICK, 1978 ; STLOUKAL, HANAKOVA, 1978) et sur l'évolution des points d'ossification (BIRKNER, 1980). Les mesures des éléments de sujets morts en période périnatale ont été comparés à des tables de référence (FAZEKAS, KÓSA, 1978). Quelques ossements fragmentaires ou des éléments erratiques qui ne sont pas mesurés dans des tables de croissance n'ont pas pu être classés précisément.

Il est important de considérer avec prudence les âges obtenus à partir des ossements contenus dans les amas, en raison de l'impossibilité de croiser les paramètres des différents éléments du squelette crânien et post-crânien. En effet, les individus représentés sont souvent partiels et leur identification repose parfois sur un seul os, à la différence des individus complets en position primaire.

La répartition sexuelle, possible pour les adultes seulement, a été obtenue à partir de la conjonction des caractères discriminants observés sur les os coxaux (BRUZEK, 1991 ; BRUZEK *et alii*, 1996).

Les structures funéraires qui se présentent sous la forme d'amas d'ossements peuvent être interprétées comme des ossuaires, des sépultures secondaires ou des réductions avec tri de section anatomique. Ici, ils ne peuvent pas être attribués à l'un ou l'autre des aménagements. En effet, la différence terminologique et typologique entre ces aménagements repose sur l'analyse dynamique de la constitution de ces amas ; or l'enregistrement des données sur le terrain n'a pas été réalisé en fonction de cette problématique et l'interprétation ne peut plus être déduite *a posteriori*. Nous nous bornerons sciemment à définir d'une façon sommaire ces amas comme des remaniements de plusieurs sépultures primaires parfois associés à des squelettes encore en connexion sans que l'on puisse *a priori* alléguer un rapprochement familial. L'éventuelle persistance de quelques connexions entre des pièces osseuses au sein des amas lors de la fouille n'est nullement exclue, d'autant plus

5. Les sépultures et les amas ont été numérotés en continu sur l'ensemble de la fouille, y compris hors de la chapelle, d'où les sauts dans la numérotation citée ici. Les amas sont précédés de la lettre R, correspondant au terme « réduction ».

que des liaisons anatomiques strictes dans douze amas sur quinze ont pu être restituées pendant la phase d'étude ; cependant aucune information de cette nature n'a été consignée dans la documentation de fouilles. Par conséquent, la tentative de restitution de la dynamique interne de constitution de ces amas, qui se fonde strictement sur la répartition des pièces dans le volume de chaque ensemble osseux (BLAIZOT, 1997), ne peut raisonnablement pas être envisagée.

Étude des archives

Afin d'estimer précisément la proportion d'inhumations réalisées en ce lieu, la première précaution consistait à s'assurer que la chapelle n'était pas de fondation plus ancienne. En effet, la qualité inégale des indications fournies au fil des listes de défunts (les mentions approximatives en ce qui concerne les lieux de sépultures atteignent pour quelques années 30 % des actes) pourrait occulter des inhumations antérieures à 1670. Les visites pastorales à Alise-Sainte-Reine, dont les procès-verbaux sont conservés depuis 1551⁶, ne font état de l'existence de la chapelle qu'en 1705. Cependant lors de deux visites extrêmement méthodiques menées en 1667 et 1668, y compris dans le cimetière, la chapelle n'est pas mentionnée. Le compte-rendu de la visite suivante, réalisée en 1671, est trop succinct pour être fiable, de sorte qu'en tenant compte de l'absence du bâtiment à la fin des années 1660, les inhumations inscrites au registre de décès en 1670 correspondent bien à la première utilisation sépulcrale du lieu. La tenue très précise des registres observée au cours du XVIII^e siècle dans la paroisse d'Alise-Sainte-Reine ne laisse pas de doute quant à la cessation définitive de la pratique de l'inhumation dans cet édifice au milieu des années 1760, après une désaffectation progressive.

Le dépouillement des archives a porté sur 2475 actes de décès, dont 192 concernent les inhumations pratiquées dans la chapelle Saint-Léger durant son utilisation funéraire entre 1670 et 1765. Le traitement des actes a consisté en un décompte annuel selon les données fournies : l'âge et le sexe des défunts, la profession, quand il s'agit d'un adulte, et le lieu de la sépulture. Cette quanti-

fication, lorsqu'elle est croisée avec celle des baptêmes et des mariages, permet d'appréhender l'évolution de la fécondité, de l'espérance de vie, du mouvement naturel d'une population dans une perspective de démographie historique.

Ici, la problématique retenue, fondée sur la recherche de concordance entre les sources écrites et archéologiques, nous a conduit à privilégier les seuls registres mortuaires en délaissant les informations relatives à la structuration générale de la population considérée. La compilation des actes de décès a permis de caractériser le type de population inhumée dans ce lieu. Préalablement à la mise en parallèle des répartitions respectives de la population d'après les données anthropologiques et historiques, il s'agissait d'évaluer l'importance de cette chapelle cimétériale parmi les choix mortuaires par rapport aux autres lieux d'inhumations de la paroisse d'Alise-Sainte-Reine. Afin de dresser le tableau des usages funéraires de cette paroisse, un sondage systématique portant sur les enterrements pratiqués année par année dans la seconde moitié du XVII^e siècle (1645-1699) a été entrepris. Au cours du siècle suivant, seules les mentions concernant la chapelle Saint-Léger ont été relevées, pour disposer de l'effectif total inhumé dans ce lieu.

Les tentatives de caractérisation de la population inhumée sur ce site seront présentées successivement à partir du matériel osseux et des sources scripturales, puis les répartitions respectives seront mises en parallèle afin d'être discutées.

RÉSULTATS

Le matériel osseux

Au sein des huit sépultures primaires, la répartition des individus en fonction de l'âge est la suivante : cinq adultes âgés de plus de 30 ans, voire davantage (sép. 37, 40, 48, 50, 62), deux adultes jeunes dont l'âge au décès doit être compris entre 20 et 30 ans (sép. 47, 53) et un adulte auquel manquent l'extrémité céphalique et les os coxaux, de sorte que l'estimation de son âge et de son sexe n'est pas possible (sép. 36). Ces adultes se répartissent en quatre hommes (sép. 37, 48, 50, 62) et trois femmes (sép. 40, 47, 53).

Parmi les 901 éléments constitutifs des amas d'ossements, 154 appartiennent à des individus biologiquement immatures, dont la plupart sont des nourrissons ou

6. Ces visites pastorales sont conservées aux Archives Départementales de Saône-et-Loire sous les cotes G 906, 909, 912, 916, 925.

des très jeunes enfants. Parmi les 747 autres éléments, la majorité des os ne présentent plus d'indice d'imaturité, ce qui ne signifie pas qu'ils proviennent tous de sujets adultes puisque les différents éléments du squelette n'achèvent pas leur croissance au même moment ; ils appartiennent au minimum à des grands adolescents. Malgré l'excellent état de conservation, quelques os sont fragmentaires et il subsiste des segments diaphysaires dont l'attribution précise à une catégorie d'adolescents ou d'adultes n'est pas possible. Afin d'éviter de grossir artificiellement l'effectif représenté, ces fragments n'ont pas été considérés lors du dénombrement. La distribution sexuelle établie à partir des os coxaux présents dans les amas est de neuf hommes et cinq femmes.

Un décompte des individus sur l'ensemble des amas d'ossements disponibles a été tenté : d'une part, d'après les os impairs parmi lesquels figurent 22 crânes, 20 mandibules, 14 sacrum, 6 sternums et d'autre part, à partir des os pairs, les plus représentés étant les fémurs. Tous les exemplaires ont été comparés entre eux afin de reconstituer les paires anatomiques en fonction des critères énumérés précédemment. Le calcul du NMI par les fémurs s'élève à 39 individus⁷. Si l'on rajoute les dix fémurs droits appartenant assurément à des individus immatures et les huit sujets complets provenant des sépultures primaires, l'effectif minimal étudié est de 57 personnes.

Ces premiers résultats anthropologiques permettent d'entrevoir quelques modes de gestion des ossements :

– La sous-représentation des crânes est vérifiée dans tous les amas, puisqu'au sein de chaque sous-ensemble, ce n'est jamais le crâne qui fournit le NMI le plus élevé. Au terme de la première campagne de fouille, une concentration de crânes avait été signalée (WAHLEN, 1992, p. 24) dans le tiers oriental de la chapelle, près de l'autel⁸. Le tri de cette région anatomique lors des remaniements de sépultures, tri qui s'accompagne d'un enfouissement dans un secteur privilégié de l'édifice, semble pratiqué d'une façon régulière mais non systématique.

– Les remaniements des squelettes, tels qu'ils apparaissent dans la constitution des amas d'ossements, s'opèrent par l'acheminement et le regroupement de sections anatomiques et non de l'ensemble des individus. En effet, les individus reconstitués dans les amas sont lacunaires et un grand nombre de pièces reste isolé, sans pouvoir être attribué à l'un ou l'autre des individus. Grâce à leurs surfaces articulaires marquées, les membres inférieurs offrent les meilleurs résultats lors des remontages ; il en est de même pour les extrémités céphaliques avec le rachis, mais au sein du corpus disponible, le déficit des éléments de la colonne vertébrale empêche la jonction des deux régions. La reconstitution la plus complète concerne un individu présent dans l'amas 18, contre le mur oriental, dont il a été possible d'associer la majeure partie de la colonne, le bassin et les membres inférieurs, hormis les pieds. Cependant dans d'autres cas, le cheminement des pièces osseuses est dirigé dans plusieurs endroits. En effet, la représentation des appariements effectués à partir des fémurs permet d'évaluer la distance qui sépare les pièces d'un même individu (fig. 4). En l'état, il n'est pas possible de déduire l'ordre chronologique de ces remaniements ; il est *a priori* plausible que les paires de fémurs dissociées proviennent d'autres amas déjà recomposés au cours de l'occupation, comme il peut s'agir de la désunion de sépultures primaires plus récentes. Il est délicat d'interpréter le sens et la valeur de ces gestes, les parts d'actions sacralisées et d'actions opportunistes sont vraisemblablement liées sans que nous puissions présager qu'un geste relève de l'une ou de l'autre (BLAIZOT, 1997, p. 20).

En analysant la répartition des individus non plus dans l'ensemble de la chapelle mais au sein des amas, il apparaît que les NMI présentent une variabilité importante. Une quantité élevée d'os correspond en général à un NMI important et inversement ; cependant quelques occurrences offrent un écart par rapport à la moyenne observée, correspondant à une soixantaine d'ossements répartis en cinq individus environ (fig. 5). L'amas R11, par exemple, situé au centre de l'édifice, est singulier par rapport à l'ensemble : il comprend 159 pièces osseuses provenant de 11 défunts au minimum. À l'inverse, R22, qui est composé de 4 individus au moins, est constitué avec moins de 15 éléments.

En ce qui concerne le recrutement de population dans la chapelle, la principale interrogation soulevée par l'analyse des vestiges humains réside dans la rareté des ossements provenant des squelettes de jeunes enfants.

7. Il s'agit de multiplier les éléments du côté gauche et leurs contrôlés par en divisant la somme obtenue par le nombre de paires reconstituées (POPLIN, 1976).

8. Au moins huit crânes isolés se situaient à l'écart des amas, disposés autour de la dalle d'autel. Ils n'étaient pas disponibles lors de l'étude.

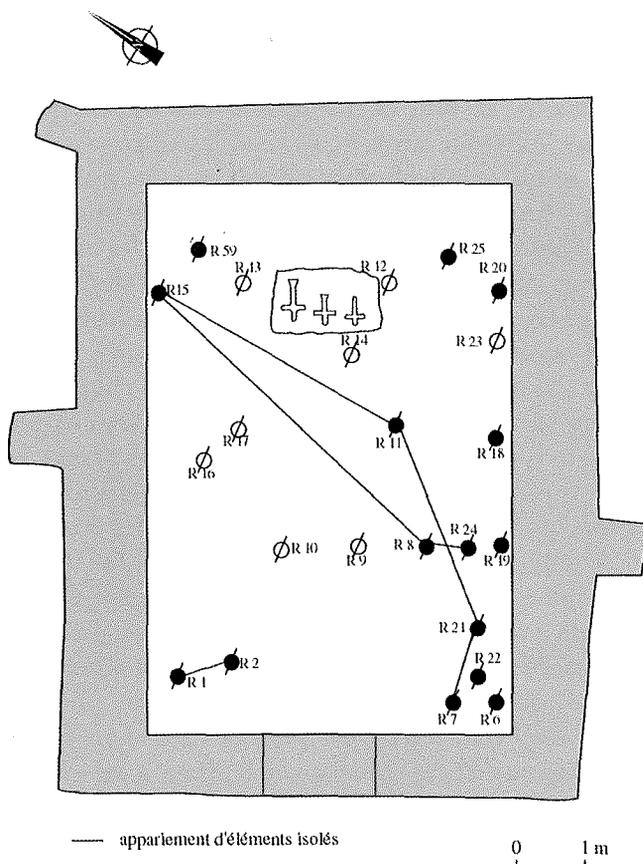


Fig. 4. Reconstitution des paires anatomiques de fémurs.

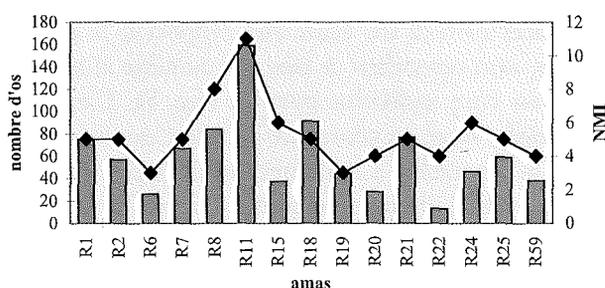


Fig. 5. Nombre Minimum d'Individus au sein de chacun des amas d'ossements.

Les pièces osseuses immatures constituent moins de 6 % de l'ensemble ostéologique, ce qui est d'autant plus surprenant qu'un squelette immature comporte davantage d'éléments non synostosés entre eux qu'un adulte. Cette observation va à l'encontre de l'image d'une mortalité traditionnelle durant les périodes précédant la généralisation de la vaccination ; elle incite à envisager une spécialisation du lieu dont une partie de la population est minoritaire. Néanmoins, avant d'engager une réflexion sociale, il convient de s'assurer que les vestiges immatures n'ont pas souffert d'aléas de préservation dans le sous-sol. En effet, le déficit de ce type de pièces est un poncif de la littérature anthropologique concernant des sites chrétiens ou non, et plusieurs raisons matérielles sont avancées pour tenter de l'expliquer (GUY *et alii*, 1997), mais dans le cas de la chapelle Saint-Léger, ces explications peuvent toutes être réfutées. En effet, la protection du sol d'inhumation par l'effondrement de la voûte retrouvée telle quelle lors de la fouille n'autorise pas à envisager qu'une action mécanique ait pu détruire les sépultures d'enfants enfouies moins profondément. L'état de conservation des ossements est, d'une manière générale, très bon, tant chez les pièces immatures que chez les autres ; on ne peut donc pas envisager que le défaut de pièces immatures relève d'une conservation différentielle des éléments au sein de cette collection. Les modalités d'intervention des campagnes de fouille ne semblent pas non plus à l'origine du défaut notable des éléments immatures puisque le prélèvement minutieux des restes humains a concerné également les pièces en situation secondaire situées dans le sol d'inhumation ou dans le remplissage des fosses. Enfin, l'aire sépulcrale circonscrite par l'emprise au sol des murs ayant été investie dans son ensemble entre 1990 et 1991, il est difficile d'envisager que les sépultures soient localisées dans un secteur ayant échappé aux archéologues. L'objection selon laquelle l'image que nous avons de cette population serait faussée par l'absence d'une partie de la collection ostéologique doit être légitimement soulevée, dans le souci de critiquer la validité de l'échantillon ; néanmoins, cette objection semble mince car elle se heurte à deux faits avérés : d'une part, la répartition dans l'espace des structures égarées est aléatoire et ne correspond pas à un secteur privilégié où les enfants auraient pu être groupés ; d'autre part, la proportion d'enfants est inférieure à celle des adultes dans toutes les sépultures primaires et au sein de tous les amas qui nous sont parvenus, et il paraît douteux que les ossements égarés par hasard correspon-

dent de façon majoritaire à des squelettes d'enfants. Pour ces raisons, il semble donc exagéré d'imputer totalement cette discordance démographique aux limites de l'échantillonnage qui nous est parvenu.

Par conséquent, il semble que la part peu importante des restes d'enfants par rapport à celle des adultes et le fait qu'aucune sépulture primaire ne concerne d'enfant ne résultent pas des contingences archéologiques mais reflètent une pratique dont il s'agit de vérifier la pertinence historique.

Les sources écrites

Afin d'évaluer la place qu'a tenue cette chapelle dans les pratiques funéraires, il convient de fixer le cadre paroissial. La population alisienne a connu de nettes fluctuations au cours du XVII^e siècle. Le nombre de feux s'élevait en moyenne à 15 entre 1625 et 1645 ; il a décuplé dans les années 1670 pour atteindre 186 feux en 1686 (LE HENAND, 1997, p. 140). Les raisons de cet accroissement sont à rechercher dans le développement des activités commerciales et hôtelières liées à l'essor du pèlerinage de sainte Reine, dont l'encadrement était

assuré par les Cordeliers, installés en 1644 et rejoints en 1659 par le personnel hospitalier qui assurait l'accueil des malades.

La moyenne annuelle des décès parmi les paroissiens se situe autour de vingt-cinq. La qualité des renseignements reportés dans les registres est inégale, la précision étant plus grande dans la dernière décennie prise en compte ; les mentions relatives au lieu d'inhumation avoisinent 95 % et celles qui se rapportent à l'âge des défunts sont proches de 98 %. En revanche, pour les premières années, dans près d'un tiers des actes, il manque l'une et/ou l'autre des informations. La répartition des individus selon l'âge entre 1654 et 1699 (fig. 6) permet d'estimer le défaut d'enregistrement relatif à l'âge. Sur ce tableau, les classes d'âge sont quinquennales pour les enfants et décennales pour les adultes, en raison de la part d'approximation fournie par les desservants, approximation qui augmente avec l'âge des défunts. La scission entre les enfants et les adultes a été fixée à quinze ans, période où le plus de paramètres biologiques et sociaux convergeaient (maturité sexuelle, mise en apprentissage, réception des derniers sacrements). Bien que discutable, cette séparation n'a pas de répercussion

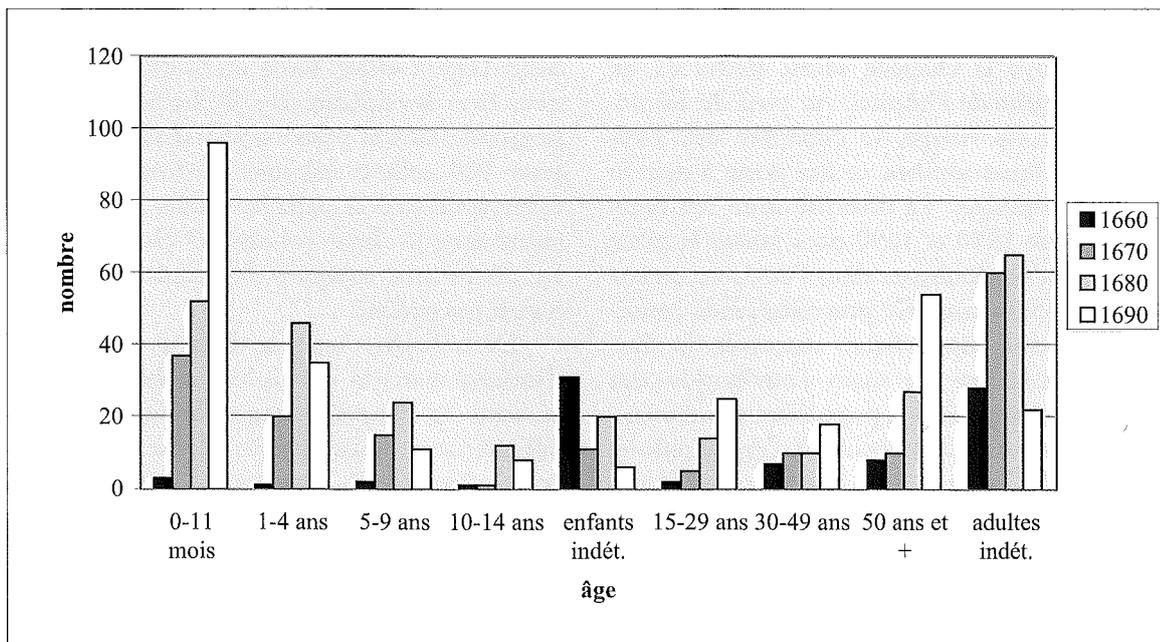


Fig. 6. Répartition des défunts à Alise Sainte-Reine entre 1654 et 1699 selon l'âge d'après les registres de décès.

notable sur la quantification des actes puisque les décès situés autour de quinze ans sont minoritaires.

Quelques pics de décès ont été observés en 1681, 1693 et 1699 ; au cours de ces années plus de 40 décès ont été enregistrés, voire jusqu'à 55 pour la première. Les crises de 1681 et 1699 ont pu être attribuées à des épidémies infantiles, celle de 1693 résultant vraisemblablement de la célèbre famine qui a sévi à travers tout le Royaume.

Le passage de plusieurs milliers de pèlerins chaque année et l'installation de ces deux institutions charitables dans ce village ayant notablement modifié le cadre communautaire, d'éventuelles incidences sur les mentalités des paroissiens dans le domaine funéraire étaient à envisager. L'étude des registres de décès a révélé, au contraire, la prégnance des lieux d'inhumations traditionnels dans les élections de sépulture et l'utilisation très rare des nouveaux espaces sépulcraux liés aux deux institutions. En effet, en cinquante ans, seules trois sépultures ont été réalisées dans le couvent (dont deux concernent des personnes étrangères au village) et le cimetière de l'Hôpital était exclusivement réservé aux pèlerins défunts. Les lieux funéraires qui ont la plus forte densité d'inhumations pendant la moitié de siècle retenue sont l'église paroissiale et son cimetière. Deux chapelles de terroir, l'une placée sous le vocable de la martyre locale sainte Reine et l'autre dédiée à saint Léger, ont accueilli régulièrement des défunts. Enfin, dans le centre de la paroisse, d'autres lieux eurent une fonction funéraire : le cimetière des pauvres adjacent à la chapelle sainte Reine et, de façon ponctuelle, l'église de l'hôpital. Au pied du Mont-Auxois, aux confins du village, le cimetière des Trois Croix a accueilli quelques tombes, ce qui porte à neuf le nombre d'espaces funéraires. La diversification des lieux tend à diminuer entre 1670 et 1690 pour laisser la place à un regroupement des sépultures dans l'environnement proche de l'église et de la cure. Ce processus est la conséquence de mesures dues aux évêques successifs du diocèse d'Autun qui reprirent en main l'attribution des espaces sacrés face à des initiatives populaires spontanées. En outre, la désaffectation progressive de l'église paroissiale et de la chapelle Sainte-Reine, qui s'est opérée dès les années 1690, a entraîné une multiplication des inhumations dans le cimetière, qui accueillit au XVIII^e siècle la plupart des paroissiens, et dans une moindre part, à l'intérieur de la chapelle cimétériale Saint-Léger.

La destination funéraire de cette chapelle est marquée par une hausse régulière du nombre d'inhumations

au cours des vingt premières années d'utilisation : durant les années 1690, la fréquence maximale des inhumations atteint trente-trois sépultures. Par rapport au total des décès, la proportion de paroissiens inhumés en ce lieu est supérieure à un pour dix dans les années 1690 (fig. 7). Jusqu'en 1719, le chiffre moyen est de trente-deux inhumations. Au cours des trois décennies suivantes, dix-neuf sépultures en moyenne sont décomptées et entre 1750 et 1765, la fréquentation est nettement moindre car quatorze défunts seulement y ont été portés.

La population inhumée dans ce lieu est d'origine locale : il s'agit des membres de différentes familles paroissiennes, à la différence de la population essentiellement pérégrine regroupée dans la chapelle Sainte-Reine. L'origine géographique n'est pas la seule différence entre les recrutements respectifs dans ces deux chapelles. Les corps de métiers représentés appartiennent plutôt à l'agriculture, à l'artisanat et à l'hôtellerie pour la chapelle Saint-Léger, tandis que les religieux, les métiers liés à la justice, à la médecine et à l'armée sont associés davantage à la chapelle Sainte-Reine. Enfin, l'âge constitue une divergence notable entre les défunts inhumés dans la chapelle Saint-Léger et ceux inhumés dans les autres lieux recensés. En effet, pendant une trentaine d'années, entre 1690 et 1719, la majorité des sépultures pratiquées dans ce lieu concerne des enfants de moins de quinze ans. Si le nombre élevé d'enfants décédés est normal pour cette période, la proportion des enfants par rapport aux adultes est en revanche plus grande dans la chapelle Saint-Léger ; entre 1670 et 1719, elle atteint près des deux tiers des défunts (fig. 8). La part des nourrissons est prépondérante et s'élève à 56 individus de moins d'un an pour 109 enfants inhumés au total. Le nombre d'individus est dégressif dans les classes d'âge successives : 27 sujets dans la classe 1-4 ans, 17 chez les 5-9 ans, 4 pour les 10-14 ans, auxquels s'ajoutent 5 enfants dont l'âge n'était pas précisé.

Dans l'église comme dans le cimetière, le nombre d'enfants n'atteint jamais le double du nombre d'adultes et dans la chapelle Sainte-Reine, près du quart des défunts sont des adultes, ce qui est en adéquation avec la constitution de la population pérégrine (JULIA, 1997, p. 251). En plus des discordances géographiques et professionnelles, un regroupement en fonction de l'âge a été établi de façon certaine dans ces deux chapelles. À partir de 1720, dans la chapelle Saint-Léger, le type de constitution est inversé, puisque la part de personnes adultes dépasse toujours celle des enfants. En outre, la

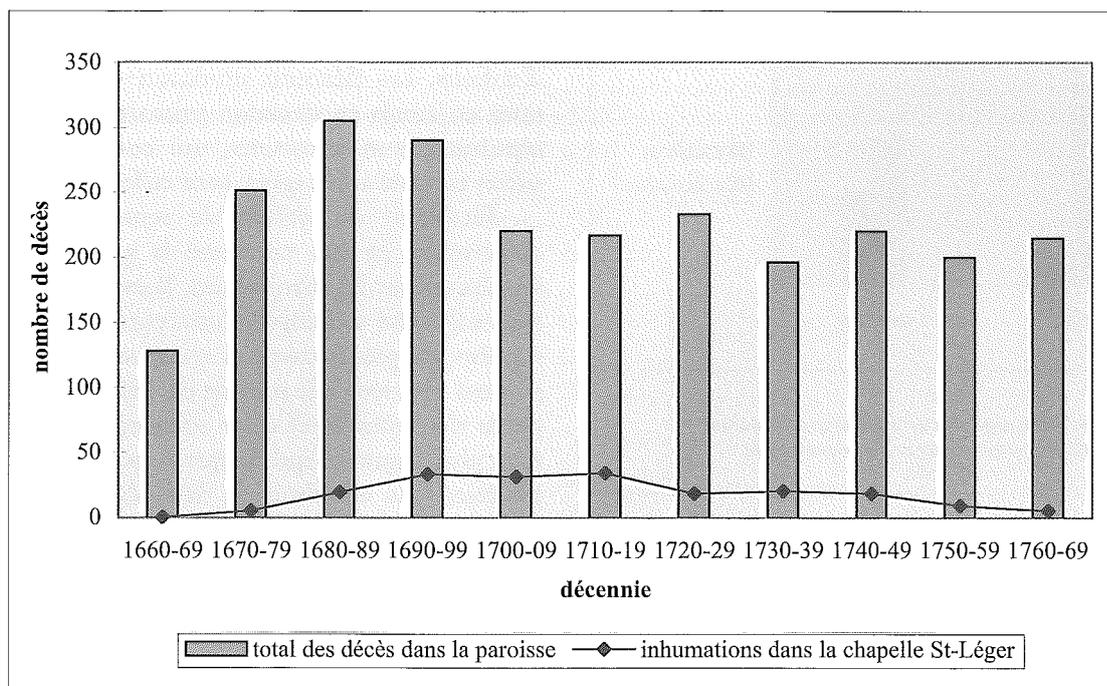


Fig. 7. Nombre d'inhumations dans la chapelle Saint-Léger par rapport à l'ensemble de la paroisse d'Alise-Sainte-Reine.

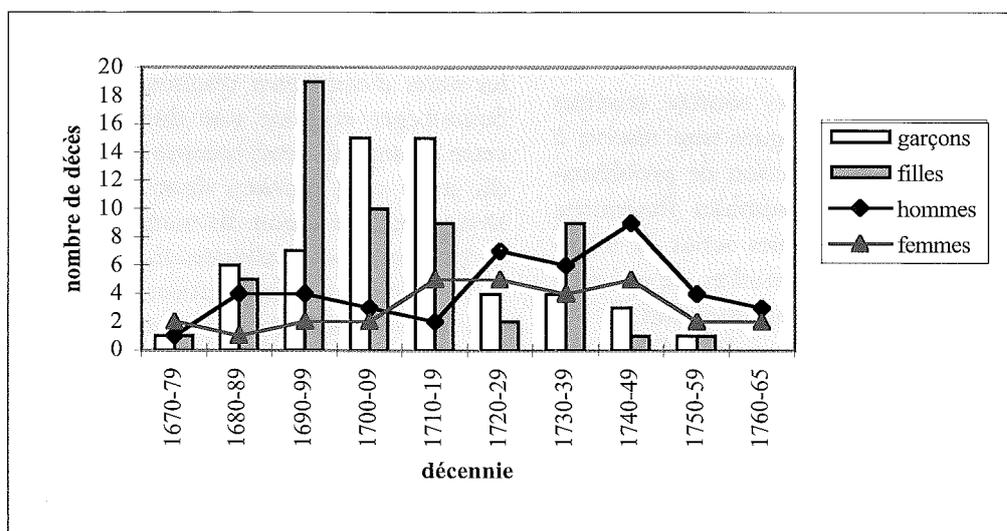


Fig. 8. Répartition des défunts selon l'âge et le sexe dans la chapelle Saint-Léger entre 1670 et 1765.

distribution sexuelle n'est pas équilibrée puisque les années 1690 sont marquées par la prépondérance des fillettes tandis que de 1720 à 1765, les adultes de sexe masculin sont plus nombreux. L'explication ou la conjonction de raisons d'un tel renversement dans l'utilisation du lieu demeurent encore inconnues.

DISCUSSION

La rareté des ossements provenant de squelettes d'enfants dans la chapelle Saint-Léger, qui ne résulte pas d'une destruction par le sédiment ni d'une lacune de fouilles, se heurte au fait historique attesté selon lequel

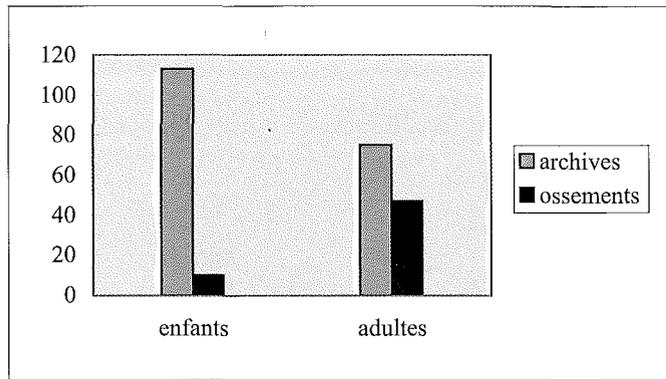


Fig. 9. Place respective des enfants et des adultes dans les sources écrites et anthropologiques.

un recrutement spécifique des enfants et plus particulièrement des nourrissons a été pratiqué dans ce lieu. Une telle discordance entre les proportions respectives des enfants et des adultes à partir des deux types de sources semble, de prime abord, aberrante (fig. 9). Ces premiers résultats archéo-anthropologiques fournis sans interprétation peuvent conduire le lecteur à un constat d'échec. Quelle légitimité accorder à une étude qui ne reposerait que sur des ossements ?

De telles disproportions entre les sources étudiées pourraient induire chez les archéologues une réserve à l'égard de la discipline, voire la défection de problématiques liées au recrutement des ensembles funéraires. L'une des conséquences dommageables serait la négligence de ce type de vestiges lors des fouilles, ce qui nuirait alors à tout effort ultérieur de compréhension.

La tentation précipitée de réfuter la validité des conclusions fondées sur l'anthropologie biologique doit être écartée et certaines hypothèses discutées : la constitution de la population ainsi estimée pourrait être en adéquation avec une partie de la réalité historique qu'il convient alors de cerner plus précisément. La distribution des défunts dans la chapelle Saint-Léger (fig. 7) fait certes apparaître la prépondérance des enfants pendant une trentaine d'années, entre 1690 et 1719, mais par la suite, cette portion de la population est supplantée par celle des adultes d'âge mûr. Si l'on prend en compte à la fois l'espace exigu de la chapelle, qui mesure environ 45 m², et la succession des inhumations majoritaires d'enfants puis d'adultes, il en ressort que les remaniements des structures funéraires, voire le déplacement des

ossements hors de l'édifice, induits par l'utilisation séculaire du lieu, ont concerné plus souvent des sépultures d'enfants. Les éléments immatures sont par conséquent rares et jamais en situation primaire alors que toutes les sépultures non remaniées, qui correspondent aux dernières tombes aménagées, sont celles d'individus adultes.

En dépit du défaut de renseignements dans les archives en ce qui concerne la gestion matérielle des sépultures par les marguilliers, il est vraisemblable que le sous-sol a été désempli d'une partie des ossements. Le nombre de pièces osseuses enregistrées est, en effet, largement inférieur à la somme de 192 défunts escomptée à partir des archives et cette sous-représentation est d'autant plus flagrante que la quasi-totalité de l'édifice a été fouillée. Afin d'estimer le délai de saturation d'un sol d'inhumation, un calcul simple a été proposé (THEUREAU, 1990, p. 136-137), qui repose sur l'application de surfaces moyennes aux sépultures d'adultes et d'enfants mentionnées dans les registres de décès par rapport à la surface disponible de l'édifice pendant la durée intégrale de son utilisation. Ce calcul est purement conjectural puisqu'on ne saurait affirmer que le déblayage s'est opéré de façon uniforme sur toute la surface plutôt que ponctuellement à chaque nouvelle intervention ; cependant il permet d'entrevoir la fréquence des remaniements dont les amas d'ossements résultent. Appliquée à la chapelle Saint-Léger et pour une durée inférieure à un siècle, cette estimation rend compte d'une saturation théorique du sol à cinq reprises, dont la fréquence s'accélère au XVIII^e siècle en raison du nombre croissant de sépultures de taille supérieure allouées aux défunts adultes.

Finalement, la répartition biologique des ossements, qui révèle une très faible représentation des enfants, contraire au schéma de mortalité admis à cette époque, ne résulte pas d'un enregistrement expéditif ou d'une méthode de détermination de l'âge au décès inadéquate. L'ensemble ostéologique est effectivement représentatif d'une dernière phase d'utilisation de l'édifice funéraire où les individus les plus jeunes de la population n'ont pas été ensevelis. En ce sens, la population archéologique est conforme à un fait concret, procédant de processus sociaux et religieux. Les limites de l'interprétation ne proviennent donc pas de la méthode développée, ni des sources disponibles, mais de l'appréciation de la représentativité des résultats par rapport à la durée d'utilisation du lieu. En effet, l'évolution de l'ensemble funéraire contribue non seulement à la dispersion des individus dans l'espace mais aussi dans la durée et le cheminement

inverse que l'archéologue essaye de restituer, à savoir reconstituer la succession des phases d'occupation, est compromis. Il devient alors impératif de livrer les résultats biologiques des ensembles évolutifs (tels que les ensembles médiévaux et modernes) avec circonspection tant l'état archéologique peut n'être que très partiel par rapport aux états fonctionnels. Dans le cas de cette chapelle, rien n'explique encore l'inversion nette du recrutement des défunts dont les vestiges archéologiques livrent l'état terminal ; sans la dimension historique, cette problématique serait inévitablement éclipsée, de façon regrettable.

CONCLUSION

Cette étude a permis de confirmer l'intérêt que représente l'analyse des amas d'ossements et la prise en compte des ossements erratiques dans l'estimation globale d'un effectif. Ici, l'enregistrement élémentaire et scrupuleux des structures a autorisé une réflexion préliminaire sur la composition particulière du groupe inhumé, même si l'on peut regretter de n'avoir pas pu mener l'analyse dynamique de la formation des amas d'ossements afin de reconstituer une partie du mode de gestion de ce lieu.

Cet essai d'approches combinées d'un lieu funéraire a démontré à quel point l'interrelation des documents écrits et des ossements s'avère indispensable à la compréhension des pratiques funéraires, en permettant notamment d'évaluer plus pertinemment la place de la population archéologique au sein de l'ensemble de la population inhumée. Ici, il a été possible d'éviter la sur-estimation de certaines observations en les calant plus précisément dans le temps. L'origine sociale du recrutement pose les repères préalables à des études biologiques complémentaires tournées vers la recherche de liens familiaux, à partir de caractères discrets observables sur le squelette par exemple. Ici l'édifice a accueilli une

population paroissiale dont les liens familiaux peuvent être précisément reconstitués et dont le degré d'ancienneté dans la paroisse est connu ; c'est à partir de ce genre de site que la validation de paramètres pourrait être tentée. L'assurance de l'homogénéité de la population, qui s'oppose par exemple aux cimetières de pèlerins composites par excellence, est fondamentale pour l'entreprise de calculs paléodémographiques qui reposent sur l'établissement de coefficients à partir de sujets appartenant à un ou quelques groupes génétiquement proches.

En outre, l'étude de la distribution des défunts de cette chapelle en fonction de l'âge, du sexe et des différents paramètres sociaux, permet d'insister une fois encore sur l'importance des comportements collectifs par rapport à l'élection de sépulture, y compris à l'échelle locale, qui entraînent une sélection de la population naturelle valant pour une période donnée. À partir de l'étude d'un seul des lieux sépulcraux, rien ne permet d'extrapoler à l'ensemble de la population de la paroisse, à moins d'avoir l'assurance que le sous-groupe soit représentatif de l'ensemble et qu'il ne soit pas biaisé par d'autres facteurs. Il est d'autant plus dangereux d'en tirer des conclusions générales sur un cadre géographique plus large ou anachronique si l'on considère la rapidité des mutations dans les habitudes funéraires qui est décelable dans cet exemple à partir d'un sondage d'une cinquantaine d'années seulement.

La compréhension de multiples aspects de l'histoire de la mort au cours des périodes médiévale et moderne passe par ce type d'approches combinées, encore trop rares dans ce domaine. Il n'est désormais pas sérieux d'envisager une étude globale de castellologie sans mener des investigations à la fois dans les sources écrites et le terrain. L'étude des pratiques funéraires est encore tributaire des clivages disciplinaires, entretenus par un système universitaire aux composantes parfois hermétiques entre elles et dont le degré de spécialisation entraîne une compartimentation des savoirs qui crée une image fractionnée de la réalité qu'il convient de dépasser.

Bibliographie

- BIRKNER R., 1980, *Image radiologique typique du squelette : aspect normal et variante chez l'adulte et l'enfant*, Paris, Maloine, 564 p.
- BIZOT B., 1990, « Un exemple de recrutement dans les cimetières d'époque moderne : Saint-Siméon à Bordeaux (Gironde) », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n. s., fasc. 3-4, p. 139-148.
- BLAIZOT F., 1997, « L'apport des méthodes de la paléo-anthropologie funéraire à l'interprétation des os en situation secondaire dans les nécropoles historiques - problèmes relatifs au traitement et à l'interprétation des amas d'ossements », *Archéologie Médiévale*, XXVI, p. 1-22.
- BRUZEK J., 1991, « Proposition d'une nouvelle méthode morphologique dans la détermination sexuelle de l'os coxal : application à la Chaussée-Tirancourt », in : *Rapport de la Table Ronde des 08-10 mai 1991 du GDR 742*, Saintes, 1991, non publié, p. 13-22.
- BRUZEK J., CASTEX D., MAJO T., 1996, « Évaluation des caractères morphologiques de la face sacro-pelvienne de l'os coxal : approche pour une proposition d'une méthode de diagnose sexuelle », in : *Actes du colloque du GDR 742 du CNRS*, p. 491-502 (*Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n. s., t. 8, fasc. 3-4).
- CARRON D., 2001, *Exemple d'anthropologie historique appliqué à la paroisse d'Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or) vers 1650-1765*, Mémoire de DEA, Université de Bourgogne, 130 p.
- DUDAY H., 1995, « Anthropologie de terrain, archéologie de la mort », in : *La mort, passé, présent, conditionnel, Actes du colloque de la Roche-sur-Yon, 18-24 juin 1994*, p. 33-58.
- FAZEKAS I.-G., KÓSA F., 1978, *Forensic fetal osteology*, Budapest, Akademiai Kiado, 414 p.
- GUY H., MASSET C., BAUD C.-A., 1997, « Infant taphonomy », *International Journal of Osteoarcheology*, 7, 3, p. 221-229.
- JULIA D., 1997, « Les pèlerins de Sainte-Reine au XVIII^e siècle », in : BOUTRY P., JULIA D. dir., *Reine au Mont-Auxois : le culte et le pèlerinage de sainte Reine des origines à nos jours*, Paris, Dijon, éd. Le Cerf, p. 243-278.
- LE HENAND F., 1997, « L'épanouissement du pèlerinage à Alise-Sainte-Reine au XVII^e siècle », in : BOUTRY P., JULIA D. dir., *Reine au Mont-Auxois : le culte et le pèlerinage de sainte Reine des origines à nos jours*, Paris, Dijon, éd. Le Cerf, p. 113-146.
- LOVEJOY C.-O., MEIDL R.-S., PRYZBECK T.-R., MENSFORTH R.-P., 1985, « Chronological metamorphosis of the auricular surface of the ilium : a new method for the determination of adult skeletal age at death », *American Journal of Physical Anthropology*, 68, p. 15-28.
- MASSET C., 1982, *Estimation de l'âge par les sutures crâniennes*, Thèse de Doctorat d'État, Université de Paris VII, non publiée, 301 p.
- POPLIN F., 1976, « Essai d'ostéologie quantitative sur l'estimation du nombre d'individus », *Kölner Jahrbuch für Vor- und Frühgeschichte*, 16, p. 153-164.
- SCHMITT T.-J., 1957, *L'organisation ecclésiastique et la pratique religieuse dans l'archidiaconé d'Autun de 1650 à 1750*, Autun, Imp. Marcellin.
- SEGUY I., 1989, « Traitement à l'inhumation selon l'âge, le sexe et la catégorie socio-professionnelle : l'exemple d'une paroisse urbaine aux XVII^e-XIX^e siècles (Saint-Pierre-Lentin, Orléans) », in : *Rapport de la Table Ronde des 20-21 mai 1989 du GRD 742*, Saint-Germain-en-Laye, non publié, p. 99-104.
- SIGNOLI M., CHAUSERIE-LAPRÉE J., DUTOUR O., 1995, « Étude anthropologique d'un charnier de la peste de 1720-1721 », *Préhistoire et Anthropologie Méditerranéennes*, IV, p. 173-89.
- STLOUKAL M., HANAKOVA H., 1978, « Die Länge des Längsknochen altslawischer Bevölkerungen unter besonderer Berücksichtigung von Wachstumsfragen », *Homo*, 29, p. 53-69.
- SUNDICK R.-I., 1978, « Human skeleton growth and age determination », *Homo*, 29, p. 228-249.
- THEUREAU C., 1990, « Investigation dans les registres de deux paroisses de Tours (Indre-et-Loire) », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n. s., fasc. 3-4, p. 133-138.
- THEUREAU C., 1998, *La population archéologique de Tours (IV^e-XVII^e siècles) : étude anthropologique*, Tours, 88 p. (14^e suppl. à la R.A.C.).
- THOMAS F., 1993, *Rigny-Ussé 2 : la population entre 1670 et 1856 d'après les registres paroissiaux et l'état civil*, Tours, 47 p. (9^e suppl. à la R.A.C.).
- WAHLEN P., 1990, *Alise-Sainte-Reine, cimetière communal*, Rapport de fouille, SRA de Bourgogne, non publié, 57 p.
- WAHLEN P., 1992, « La chapelle Saint-Léger : fouilles au cimetière communal », *Bull. de la Société des Sciences Naturelles et Historiques de Semur-en-Auxois*, 1, p. 22-25.